

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Le Comptoir de 1962

Une fois de plus l'initiative et la volonté des chefs d'entreprises, de commerçants et d'artisans ont créé un intéressant développement de nos activités nationales. Le visiteur qui a parcouru les différentes halles a pu constater qu'à tous les stades de production, de présentation et de vente, de réjouissantes améliorations ont été réalisées. Il faut savoir se renouveler sans cesse, il faut surveiller l'évolution imposée dans les différents domaines de l'économie nationale, il faut maintenir un contact permanent avec l'acheteur et le vendeur. Travail intense tout à l'honneur des 2398 exposants et des organisateurs du Comptoir qui peuvent sans réserve être félicités.

Cette année, indépendamment des secteurs agricoles, des halles industrielles et des métiers l'on remarquait une exposition spéciale intitulée « Du troc à la monnaie », organisée en commémoration du centenaire d'une importante institution bancaire de notre pays. La remarquable plaquette éditée à cette occasion est un intéressant raccourci de l'histoire des échanges au cours des siècles et constitue une riche base d'enseignement.

Sur le pavillon étranger, c'est le drapeau de la Yougoslavie, le 17^e hôte d'honneur du Comptoir qui flottait.

Pays né de l'union de sept Etats qui avant la première guerre mondiale avaient noms de Serbie, Macédoine, Monténégro, Bosnie, Herzégovine, Croatie et Slovénie, il prit en 1929, le nom de royaume de Yougoslavie. Il était certes mal aisé à la bourgeoisie serbe dont l'hégémonie à l'époque ne pouvait être contestée, de satisfaire aux aspirations de ces différents peuples réunis sous un même drapeau. Des divisions intestines aggravèrent la situation et, en 1941, le pays fut occupé par les puissances fascistes qui le morcelèrent. Mais déjà au cours de la première année d'occupation fasciste, sous le patronage du parti communiste, l'insurrection s'étendit sur l'ensemble du territoire et une armée de libération nationale fut mise sur pied pour combattre l'occupant. Cinq jours après la capitulation de l'Allemagne, soit le 15 mai 1945, les combats pour la libération du pays cessèrent et le 29 novembre de la même année l'Assemblée constituante issue d'élections faites en territoires libérés, adopte l'actuelle Constitution sous le nom de République populaire fédérative de Yougoslavie.

Comme on le voit, ce pays a dû surmonter bien des difficultés ; il a dû lutter pour rétablir une situation catastrophique créée par

l'occupant si l'on songe que 822.000 maisons furent détruites, que 3,2 millions de personnes étaient sans abri et que 11 millions de têtes de bétail avaient été anéanties. Malgré cela et peut-être aussi à cause de cela, le pavillon de la Yougoslavie à Lausanne s'impose par sa conception très moderne. Le développement technique et social est accompagné de l'épanouissement des arts. L'agriculture, l'industrie des bois et la métallurgie sont en plein essor ; le volume des échanges commerciaux entre la Suisse et la Yougoslavie est d'environ 28 millions de dollars annuellement.

Et dans tous ces détails puisés à bonne source, quelle est la situation faite à l'apiculture en Yougoslavie ?

C'est en vain que dans la volumineuse documentation reçue à l'ouverture du Comptoir, nous avons cherché des renseignements relatifs à l'apiculture dans ce pays qui par sa superficie se classe neuvième d'Europe avec 205 800 km². Serait-ce qu'en Yougoslavie, la présence de l'abeille ne soit pas estimée à sa juste valeur comme c'est le cas en Suisse ? Pourtant des abeilles butinent sur une flore que l'on dit être l'une des plus riches d'Europe et les statistiques d'importation des miels en Suisse annoncent 40 tonnes de miel yougoslave. Nous chercherons à combler cette lacune et réserverons dès que possible quelques lignes à l'apiculture yougoslave.

Dans la halle des produits agricoles, maraîchers et fruitiers placés cette année à l'enseigne « Plaisir des yeux, plaisir du goût », l'on a réservé comme d'usage, une place bien restreinte, presque invisible à l'abeille. Dans le voisinage immédiat d'un stand de magnifiques pommes et de poires, un très modeste panneau représente une abeille butinant une fleur de pommier. Au-dessous on lit : « Gracieuse, infatigable, l'abeille féconde la fleur, le fruit naît. » Et c'est tout. Pourtant le travail de l'abeille suisse est lié à un rendement arboricole annuel estimé à 200 millions de francs environ.

Une fois encore, les véritables amis des abeilles ont constaté que dans toute la féerie des produits exposés à Lausanne, le rôle important joué par la présence de l'abeille dans les résultats acquis est presque méconnu. Il appartient aux organes responsables de notre apiculture de combler cette lacune.

G. Matthey

Maladies des abeilles en août 1962

Acariose			Loque américaine		
<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>
<i>Berne</i>			<i>Bâle ville</i>	Basel	1
Fraubrunnen	Münchenbuchsee	1	<i>Berne</i>		
			Bienne	Bienne	1

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>
Moutier	Corban	1	Loque européenne		
	Rebeuvelier	1			
Porrentruy	Vendlincourt	1			
<i>Grisons</i>			<i>Bâle campagne</i>		
Ob. Landquart	Davos-Dorf	1	Sissach	Anwil	1
	Serneus	1	<i>Berne</i>		
<i>Saint-Gall</i>			Courtelary	Tramelan	1
Alttoggenburg	Ricketschwendi/ Mosnang	1	Delémont	Berchenau, com. Vermes	1
<i>Tessin</i>				Rebeuvelier	1
Mendrisio	Rancate	1	<i>Grisons</i>		
<i>Valais</i>			Glenner	Vigens	1
Hérens	Sauterot s/Hérémence	1	Vorderrhein	Dardin/Brigels	2
<i>Zurich</i>				Tavetsch	1
Uster	Aeschbach, Gem. Maur	1		Trun	4
<i>Fribourg</i>			<i>Uri</i>		
Broye	Estavayer-le-Lac	1	Wattigen/Wassen		1
Sarine	Belfaux	1	<i>Neuchâtel</i>		
			Boudry	Chambrelieu	1
			Boudry	Bevaix	1
			Val de Ruz	Chézard	1
			<i>Valais</i>		
			Hérens	Cottard s/Hérémence	1
				Sauterot s/Hérémence	1

Section apicole du Liebefeld

Concours des ruchers

Concours de ruchers 1962 — Rapport du jury

Ce sont les sections de la 9^e circonscription qui ont été invitées à participer au concours cette année, soit celles de la Gruyère, la Glâne, la Veveyse, la Haute-Broye. Seules les deux premières citées ont répondu à l'appel ; les deux autres, faute de participants, ont déclaré forfait.

Le jury était composé de :

MM. Edmond Bassin, Marchissy, VD, président, membre du CC de la SAR.

René Magnenat, Cronay, VD, secrétaire, délégué du CC de la SAR.

Paul Bugnon, Vuadens, FR, mandataire des sections.

14 apiculteurs se sont inscrits qui se répartissent comme suit :

La Glâne : 7

La Gruyère : 7

Observations générales

Nous tenons d'emblée à relever l'excellente tenue de ce concours en pays fribourgeois, où pourtant, comme partout ailleurs, la période des vaches maigres règnent avec cette constance bien propice au découragement.

Grâce à l'optimisme de quelques-uns, parmi lesquels il convient de citer les présidents de sections en premier lieu, on va de l'avant et c'est réconfortant de rencontrer tant d'enthousiasme chez de jeunes apiculteurs dont la plupart n'ont pas encore goûté au privilège des années d'abondance d'antan.

On est actif dans ces régions ; les cultures n'y ont pas pris l'importance qu'on constate ailleurs où l'abeille est la première victime des exigences de la science agricole moderne : cours théorique et pratique, ces derniers surtout, manuel d'anatomie de l'abeille remis gratuitement à chaque membre, modèles de comptabilité simple mais pratique, tout est fait pour une préparation sérieuse aux concours cantonaux et romands. Aussi ne faut-il pas s'étonner des résultats obtenus. Voyez le palmarès ci-après.

Merci donc à tous ceux qui, en dépit des années de disette, cherchent à cultiver chez les jeunes l'esprit de la vocation, car c'est bien de cela qu'il s'agit dans l'art d'élever l'abeille aujourd'hui. Merci à MM. H. Jaquet et G. Chassot, présidents affables et dévoués qui ont tenu à nous accompagner au cours de nos visites. Leur présence facilita nos randonnées et fut un précieux encouragement pour chacun, jury et candidats.

Sans vouloir entrer dans des détails qu'on pourra lire sous « Observations particulières » à propos de chaque exploitation, relevons pourtant quelques points qu'on pourra méditer et mettre à profit.

Un principe général d'abord qu'on oublie de mettre en pratique : la simplification de la tâche.

Pourquoi, par exemple, planter son rucher sur la pente quand il serait possible de l'installer au bas, sans frais insurmontables ? Les abeilles n'ont pas besoin d'un panorama, pas plus qu'elles n'apprécient le voisinage humide et froid des cours d'eau. Il ne faut pas oublier que les ailes dont la nature les a si magnifiquement pourvues, sont aussi là pour nous aider et ménager nos forces.

Pourquoi s'obstiner à faire endommager les « toiles » — feuilles gaufrées — à des colonies qui n'y sont pas préparées et que les caprices du temps déroutent à tout moment, alors que cette tâche de bâtir est celle de l'essaim qu'il soit naturel ou artificiel. (Revoyez la « Conduite du rucher » p. 60).

Pourquoi vouloir à tout prix sauver des colonies abâtardies qui coûtent plus qu'elles ne rapportent ; pourquoi, par contre, vider les bonnes de leur butin et les abandonner à une hypothétique récolte alors qu'il eût été sage de leur distribuer tout de suite une compensation sous forme de sirop, la hausse enlevée, bien entendu ?

Quand on se fait constructeur de matériel apicole, il faut prendre soin de respecter les dimensions données. Nous avons noté des erreurs allant jusqu'à 5 mm dans la longueur des cadres, ce qui ne peut que compliquer le travail de l'homme et de l'insecte.

Le marquage des reines, obligatoires en II^e et en I^e catégories, est de plus en plus abandonné par ceux qui ne pratiquent pas l'élevage dans un but commercial. C'est regrettable, car les inconvénients sont, là aussi, largement compensés par un appréciable gain de temps quand il s'agit d'un contrôle rapide de la reine.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, nous relèverons le fait que les méthodes artificielles d'élevage (ALLEY - HEYRAUD - RUCKSTUHL) ne sont guère en faveur dans les sections visitées. C'est dommage car on a consacré à leur diffusion dans la « Conduite du Rucher », des pages extrêmement claires avec croquis explicites à l'appui.

Il y a quelque chose qui pêche, un ouvrage à mettre sur le métier. Sur les 14 concurrents, un seul a présenté un élevage Alley ; les autres pratiquent les méthodes simples.

Le critère premier qui fait la valeur d'une colonie est sans conteste possible sa production en miel. Pour la connaître, il faut procéder à un pesage exact qui doit être noté sur la fiche ad-hoc. On n'est pas assez soucieux de ce détail qui fait pourtant l'objet d'une appréciation dans l'échelle de pointage de chaque catégorie de concurrents.

La comptabilité, cette fameuse pierre d'achoppement des concours, a trouvé, cette année, une heureuse solution. Grâce à un modèle officiel, étudié lors de ces cours dont nous avons fait mention plus haut, on est arrivé, enfin, à présenter quelque chose de clair et de simple. Nous en félicitons les initiateurs et invitons ceux qui dirigeront les sections appelées aux prochains concours — pourquoi pas après tout, toutes les autres ? — à suivre cet exemple donné par nos collègues fribourgeois.

Nous concluons en formulant le vœu que ces critiques soient constructives et que tous ceux qui entreprendront des réformes, si modestes soient-elles, mais qui certainement contribueront à la prospérité de l'apiculture en terre romande, puissent s'écrier avec Jean-Jacques Rousseau : « Je vis que je réussissais, et cela me fit réussir davantage ».

Palmarès

Le jury a décerné les récompenses suivantes :

Section de La Gruyère

- 1) HAYOZ Henri, La Villette (Im Fang), II^e cat., 133 p., médaille d'or.
- 2) BAPST Jean, Bulle, II^e cat., 124 p., médaille d'argent.
- 3) MORARD Marcel, Sorrens, III^e cat., 96 p., médaille d'or et médaille de la Fédération romande des sociétés d'agriculture.
- 4) FRAGNIÈRE Marcel, Etablissement de Marsens, III^e cat., 94 p., médaille d'or.
- 5) QUARTENOUD Gérard, Vuadens, III^e cat., 92 p., médaille d'or.
- 6) BEAUD Simon, La Tour de Trême, III^e cat., 91 p., médaille d'or.
- 7) JAQUET Meinrad, La Tour de Trême, III^e cat., 89 p., médaille d'argent.

Section de La Glâne

- 1) CLERC Maurice, Villarimboud II^e cat., 133 p., médaille d'or.
- 2) BULLIARD Fernand, Ecublens, II^e cat., 128 p., médaille d'argent.
- 3) DENERVAUD Michel, Mézières, III^e cat., 92 p., médaille d'or.
- 4) DENERVAUD Joseph, Mézières, III^e cat., 89 p., médaille d'argent.
- 5) JORDAN René, Romont, III^e cat., 89 p., médaille d'argent.
- 6) RIGOLET Robert, Rue, III^e cat., 82 p., médaille d'argent.
- 7) DEILLON Robert, Villaz-Saint-Pierre, III^e cat., 77 p., médaille de bronze.

Observations particulières

Section : La Gruyère

M. Hayoz Henri, fonctionnaire féd. (Im Fang), altitude 1000 m, II^e cat. 40 col., système Ritter, 9 essaims en 3 pavillons.

Il est difficile d'imaginer plus parfaites installations apicoles que celles que nous présente ce passionné des abeilles qui met à leur service 3 pavillons modernes, spacieux et clairs, où rien n'est laissé au hasard et où rien ne manque. Exception faite pour l'emplacement de deux d'entre eux dont l'accès est fort mal aisé et la situation défavorable à cause du courant froid de la Jogne très proche, il n'y aurait que des éloges à dire sur la propreté qui règne dans les colonies, l'état impeccable des rayons. Il est difficile de faire mieux !

Nous avons remarqué cependant des populations de valeurs inégales, parfois mal développées. Le voisinage de la rivière et l'altitude doivent jouer là un rôle déterminant. Les reines marquées en général, sont produites par division, essaimage ou achat. Des ruchettes d'élevage existent, peuplées par division des meilleures souches. Chaque colonie a ses annotations explicites et la comptabilité est établie en parties doubles. Cet apiculteur travaille sans voile, ni fumée ; le calme et l'assurance qui sont chez lui naturels, ont éduqué si bien ses abeilles qu'elles semblent ne plus savoir piquer !

Pointage : 9. 10. 10. 8. 9. 10. 9. 9. 10. 9. 10. 10. 10. = 133 points. Médaille d'or.

M. Bapst Jean, représentant de commerce, Bulle, alt. 780 m, II^e cat., 1 pavillon de 18 col. système Petit Bürki et un autre de 6 col. système Ritter, plus 21 ruchettes de sa fabrication pour élevage commercial, le tout installé à la Tour de Trême.

Les deux ruchers sont bien entretenus et la peinture récente leur a redonné une nouvelle jeunesse. Mais leur situation, tout près de la Trême avec le courant frais qu'elle engendre, le poulailler attendant, ne paraissent guère avanta-

geux, bien au contraire. Des rayons qui sont à renouveler, ont des cadres aux dimensions inégales. Les populations sont de valeurs très différentes car les reines, qui ne sont marquées qu'occasionnellement, devraient être changées plus souvent et par une sélection plus rationnelle que l'élevage direct pratiqué. Les provisions sont faibles particulièrement dans les corps de ruches. Un nourrissage après extraction eût été le bienvenu. Les fiches donnent des renseignements par trop sommaires. La comptabilité est mieux en ordre que le laboratoire, ou ce qui en tient lieu ! La bascule, obligatoire en II^e catégorie, fait défaut.

Cet apiculteur, éleveur de reines, est plus à l'aise au milieu de ses vingt-deux ruchettes bien peuplées que devant le jury qui a paru le troubler par ses questions théoriques.

Pointage : 9. 9. 9. 9. 9. 9. 10. 8. 8. 10. 7. 10. 7. 10. = 124 points. Médaille d'argent.

M. Morard Marcel, agriculteur, Malessert s/Sorens, alt. 950 m.

Ce rucher qui se compose de 19 col. DB réunies par groupes de 3, de 5 essaims et de 4 nucléi, est situé au pied du Gibloux, dans un site merveilleux de verdure et de fleurs, loin de toute agglomération. Dommage que les abords soient si mal aisés ! Le maître de céans, loin de se livrer à une rêverie bien compréhensible, est au contraire un apiculteur actif, doublé d'une solide compétence. Ses colonies très populeuses sont logées dans des ruchers de sa fabrication qui, sans être d'un bois de choix, sont en excellent état, de même que les rayons bâtis sur cires-maison, d'une manufacture irréprochable.

L'abondance règne dans chacune d'elles car on y est allé de l'arrosoir de sirop sitôt après l'extraction d'une récolte d'une fort belle moyenne pour la saison.

On cultive des italiennes croisées et des noires du pays en changeant systématiquement ses reines tous les 3 ans, ou dès la moindre défaillance, par élevage naturel. Des annotations pour chaque colonie sont faites régulièrement et l'on tient un journal annuel où sont relatés les faits intéressant l'exploitation de l'apier. Le travail est calme, fait d'assurance, mais la théorie fait parfois trébucher.

Pointage : 9. 9. 9. 10. 10. 10. 10. 10. 9. = 96 points. Médaille d'or, médaille de la Fédération romande des sociétés d'agriculture.

M. Fragnières Marcel, menuisier, établissement de Marsens, alt. 850 m, III^e catégorie.

Cet actif apiculteur qui conduit une exploitation personnelle de 40 colonies tout en exerçant sa profession, est chargé, depuis 2 ans, de la gérance du rucher de l'asile, 19 colonies, 2 essaims D.B. logés en pavillon retapé par ses soins et entretenu d'une manière impeccable. Les constructions n'ont pas toujours des mesures exactes ; les cadres sont trop courts de 3 mm parfois ; les rayons, dont la réserve paraît insuffisante, sont en bon état. Les populations sont belles et les reines provenant de ruchettes vitrées installées à côté du pavillon sont renouvelées après 3 ans, ainsi que le relèvent les annotations faites pour chaque colonie dans un carnet ad-hoc. On oublie pourtant d'y inscrire les récoltes faites ! La comptabilité tenue par l'établissement n'a pas été présentée. Le matériel est complet. Le jury se plaît à relever le soin avec lequel, M. Fragnière, accomplit sa mission et l'en félicite vivement.

Pointage : 10. 9. 9. 10. 9. 10. 9. 9. 9. 10. = 94 points. Médaille d'or.

M. Quartenoud Gérard, employé de gare, Vuadens, alt. 820 m, III^e cat. Pavillon de 12 col. Bürki-Jeker, 2 DB en plein air et 1 es. 3 nuc. une ruche pépinière, près de la gare.

Quand on habite une gare, il est, ma foi, bien difficile d'avoir tout à côté son rucher. Aussi, M. Quartenoud, l'a-t-il installé plus loin, tellement loin et perdu au pied des bois et des pâturages qu'on se demande qui a bien pu lui suggérer pareille idée et on se demande encore, quand on en connaît la voie

d'accès, comment cela est-il possible de la part d'un chef de gare, habitué qu'il doit être aux relations commodes et rapides ! Mais passons, et laissons-le à ses bestioles qu'il soigne avec une conscience qui dénote le parfait fonctionnaire-apiculteur. En effet, tout est là, ordonné, propre, complet jusqu'à la comptabilité de Brougg simplifiée et les annotations concernant la marche de chaque colonie. Souhaitons-lui des heures paisibles dans sa solitude de la Magnenettaz et de lourds bidons qui fassent oublier la peine des transports à bras !

Pointage : 8. 10. 9. 9. 9. 9. 10. 10. 9. = 92 points. Médaille d'or.

M. Beaud Simon, menuisier, La Tour de Trême, III^e catégorie. Pavillon de 14 colonies Bürki-Jeker et 1 ess., monté par lui-même en 1953 à Albeuve où il est né. Alt. 775 m.

Il faut être un fanatique de l'abeille et jeune par surcroît pour s'en aller planter son pavillon à 15 km de son domicile quand on ne dispose que d'un vélo pour ses déplacements et ses transports. Cela fait 30 km à coups de pédale chaque fois qu'on veut fréquenter ses amies.

Nous avons visité avec beaucoup d'intérêt cette jolie construction qui s'accroche à la pente au pied de la forêt et qui fait une tache claire et gaie au milieu de la verdure ambiante. Le bon goût a présidé à tout : ruches aux dimensions précises, armoires spacieuses pour les cadres, soupente bien accessible, aménagée en dépôt de matériel. L'état des colonies se ressent malgré tout de l'éloignement de l'apiculteur : populations irrégulières, orphelinage, reines non marquées, renouvelées naturellement, autant de points à revoir si l'on veut être pleinement satisfait de son œuvre. Les provisions sont heureusement suffisantes. Les annotations sont schématisées sur un tableau de conception originale et très personnelle où, au moyen d'un curseur et de couleurs, on est immédiatement renseigné. Ce serait parfait si les dates des opérations pouvaient être relevées. Matériel et comptabilité ne donnent lieu à aucune critique et les connaissances théoriques sont bonnes.

Pointage : 10. 10. 9. 8. 8. 8. 9. 10. 10. 9. = 91 points. Médaille d'or.

M. Jaquet Meinrad, serrurier, La Tour de Trême, III^e catégorie.

Le rucher de ce courageux apiculteur est à Estavannens, son village natal à 800 m. d'altitude et comprend 13 col. et 2 ess., système Bürki-Jeker, en pavillon au milieu des prés fleuris de hautes berces où s'affairent les avettes. L'accès n'est guère facile ; mauvaise route, barbelés compliquent la tâche.

Le matériel, repris d'un ancien, est vieux ; il y a quelques « toiles » à mettre à la fonte, mais les populations sont denses car les provisions sont suffisantes. Les reines, en général marquées, ont une ponte compacte, on les renouvelle par formation de nucléi ; on en achète à l'occasion. Les annotations de récolte sont établies pour chaque colonie et donnent des détails explicites sur son développement. La comptabilité établie selon le modèle de Brougg simplifié, est à jour. Le travail se fait avec rapidité et précision, et les notions de théorie sont assez satisfaisantes.

Pointage : 9. 8. 8. 10. 9. 8. 9. 10. 9. 9. = 89 points. Médaille d'argent.

Section : La Glâne

M. Clerc Maurice, laitier, Villarimboud, II^e catégorie.

A mi-distance entre Villaz-Saint-Pierre et Villarimboud, on aperçoit de la route la silhouette brune d'un pavillon cossu. Ce n'est point un chalet de week-end, comme on pourrait le croire, mais un beau rucher que son propriétaire a su placer dans le coin champêtre le plus idéal qui soit, pour que l'apiculture procure une paisible diversion aux dures exigences professionnelles. Tout a été, ici, prévu afin que l'ambiance soit agréable : abords bichonnés, clair et vaste laboratoire où tout est ordonné et propre, ruches pratiques, installées à bonne hauteur. Il y a 28 colonies Bürki Triomph, 6 ess. et 3 nucléi, le tout géré avec un souci évident de la perfection. On y parviendra sans nul doute quand on aura fait la revue des rayons, qu'on aura pris davantage de soins à monter

rationnellement les fils des cadres qui, trop tendus, modifient les intervalles, et en procédant à une sélection plus sévère encore des reines afin que les populations soient plus régulières indépendamment de l'inclémence du temps. Il y a lieu aussi de remplacer l'escalier casse-cou de l'entrée par quelque chose de plus pratique et de plus solide. Nous félicitons, par contre, cet apiculteur pour l'élevage système Alley qu'il nous a présenté, en lui conseillant de persévérer dans cette voie, pour la belle récolte déjà extraite, pour les provisions abondantes dont chaque colonie est pourvue grâce au sirop donné après prélèvement du miel, pour le soin apporté à la mise à jour des annotations sur le développement de chacune d'elles et son rapport en miel, pour tout le matériel d'élevage, de production pour sa comptabilité, incluse dans celle de son exploitation professionnelle, enfin pour ces mille petits détails qui contribuent au succès de toute entreprise.

Pointage : 10. 9. 8. 9. 9. 10. 10. 10. 10. 9. 10. 10. 9. 10. = 133 points. Médaille d'or.

M. Buillard Fernand, entrepreneur en maçonnerie, Ecublens, FR., alt. 500 m. II^e catégorie.

Importante exploitation qui comprend 2 pavillons peuplés de Bürki-Jeker, l'un de 24 col., 1 ess. et 5 ruchettes d'élevage sis à côté de la maison d'habitation, l'autre de 25 col. et 1 ess. à Blessens. Ces deux constructions auraient besoin d'une révision qui aurait pu être faite pour ce concours ! On note pourtant ici que le devant des ruches est peint selon les données de von Frisch. Les cadres ont des dimensions un peu fantaisistes et sont souvent mal percés, ce qui ne contribue guère à la régularité des « toiles ». Plusieurs cadres de réserve pourraient avantageusement remplacer les plus vieux de certaines colonies. Une reine est marquée en présence du jury ; plusieurs autres ne le sont pas, sceptique qu'on est sur les avantages que cela peut procurer. Le jury ne peut partager cette opinion. Leur renouvellement se fait par élevage naturel simple et échange de cadres de couvain prélevés dans les colonies de choix. Les provisions sont parfois faibles bien qu'un nourrissage complémentaire ait été fait après extraction. Le matériel d'élevage est réduit à sa plus simple expression et n'est pas en rapport avec le nombre de colonies à remérer chaque année.

Les fiches sont établies d'une manière succincte mais suffisante pour renseigner l'apiculteur et la comptabilité simple est tenue à jour. Ce praticien expérimenté devrait revoir sa théorie.

Pointage : 9. 9. 8. 9. 9. 9. 8. 9. 10. 9. 10. 10. 9. 10. = 128 points. Médaille d'argent.

M. Denervaud Michel, agriculteur, Mézières, FR., alt. 820 m, III^e catégorie.

Ce jeune agriculteur possède à côté de la ferme ancestrale un superbe pavillon tout battant neuf, peuplé de 10 ruches Bürki-Triumph et 1 ess. Il y a aussi, abritée par l'auvent, au midi, une ruche en paille coiffée de son « capot » à miel comme on en voit sur les vieilles gravures. Une saine tradition se maintient donc dans cette maison foraine de Corbaz-Pièce. Accompagnés des trois générations que compte la famille, — car l'arrivée du jury est un événement rare, — nous pénétrons dans le royaume des abeilles où tout est frais, aéré, luisant. La jeune épouse avoue y avoir mis la main ! Nous la félicitons pour cette heureuse collaboration. Dans les colonies visitées règne un état de propreté qu'aucun détail ne trouble. Les populations sont belles, bien que déjà en déclin. Les reines marquées sont renouvelées naturellement. C'est un chapitre qu'il faudra revoir en potassant la « Conduite du Rucher ». Les provisions ne manquent ni dans les bas, ni dans les magasins bien qu'on ait déjà prélevé une appréciable récolte de printemps, ainsi qu'en témoignent les fiches de chaque colonie. La comptabilité a été établie dès le début de la mise en exploitation du pavillon, c'est-à-dire une année. Le travail un peu lent se fait avec une telle précision que les abeilles sont d'une douceur incroyable.

Pointage : 10. 10. 9. 9. 9. 7. 10. 10. 9. 9. = 92 points. Médaille d'or.

M. Denervaud Joseph, agriculteur, Mézières, FR., III^e catégorie.

7 col. dont 4 Triomph et 3 Bürki-Jeker garnissent un bien modeste enclos entouré de buissons de framboisiers, raisinets, sureaux, tout à côté du potager. On n'est vraiment pas généreux pour ce petit bétail qui mériterait meilleure place ! Les colonies, heureusement, font meilleure impression. A part quelques « toiles » intercalées à tort au milieu du nid à couvain où elles jouent le rôle de véritables partitions, les populations sont fort belles, ce qui explique le résultat de la récolte déjà prélevée, immédiatement remplacée par un copieux nourrissage. Les reines sont en général marquées et changées régulièrement. On possède une pépinière pour l'élevage naturel. Chaque ruche a sa fiche pour les annotations. Rien à dire sur le matériel qui est complet ; par contre la comptabilité est tenue trop sommairement. On travaille calmement, mais pourquoi ne pas essayer de s'affranchir de ses gants.

Pointage : 8. 9. 9. 10. 10. 9. 10. 8. 8. 8. = 89 points. Médaille d'argent.

M. Jordan René, fonctionnaire fédéral, Romont PAA, III^e catégorie.

En 1955, cet apiculteur a acquis le magnifique pavillon qui fait aujourd'hui sa fierté. Il l'a malheureusement installé à l'orée d'une épaisse forêt de sapins qui doit être précisément plus préjudiciable qu'avantageuse pour ses abeilles. L'accès par le bois, d'autre part, en est mal aisé. La construction par contre en est fort bien faite et il est convenablement aménagé pour les exigences d'une exploitation de cette importance, soit 20 col. Bürki-Triomph et 3 ess. Il y a beaucoup de cadre bien bâtis et d'autres dont les fils sont mal tendus. La réserve en est insuffisante. Les populations sont de forces diverses ; les reines d'inégales valeurs. On en obtient par élevage naturel en donnant aux colonies orphelines des cadres choisis dans les bonnes souches. Les provisions sont maigres dans les corps car il n'a pas été distribué de nourriture de secours. Nous apprécions néanmoins les soins mis à établir le rendement de chaque colonie depuis 6 ans, son développement relevé au cours de la saison. La comptabilité simple est complète. Les connaissances théoriques sont satisfaisantes et le travail pratique exécuté avec assurance.

Pointage : 9. 9. 8. 8. 9. 8. 9. 10. 10. 9. = 89 points. Médaille d'argent.

M. Rigolet Robert, agriculteur, Rue, alt. 650 m, III^e catégorie.

Rucher de 11 DB dont 7 en plein air et 4 en pavillons plus 3 ess. situé à quelques pas de la route cantonale, près de l'habitation et du verger. Les ruches sont vétustes, endommagées par les vrillettes et la teigne. Il y a des rayons à bourdons à éliminer, mais de belles populations quand même qu'encadrent d'importantes réserves de provisions, car toutes les colonies, après la première récolte, le 3 juillet, ont été nourries. Des annotations sommaires sont faites sur chaque ruche et paraissent suffire aux exigences de cet apiculteur paisible et aimable qui a voulu donner une preuve de l'enthousiasme qui l'anime en préparant, dans sa boutique, une touchante exposition où s'alignaient tous les souvenirs des campagnes vécues : pile de vieux « journaux apicoles » outils divers, ustensiles, le tout dans un cadre fleuri avec amour par ses jeunes neveux. Félicitations pour cette gentille attention.

Pointage : 7. 7. 8. 9. 9. 8. 9. 10. 7. 8. = 82 points. Médaille d'argent.

M. Deillon Robert, camionneur, Villaz-Saint-Pierre, alt. 720 m, III^e cat.

On pénètre dans un enclos grillagé qui sert tout à la fois de basse-cour, de bergerie et aussi de rucher. De l'élevage intensif par excellence ! En l'absence du propriétaire, accaparé par des obligations plus sérieuses qu'un concours, un remplaçant bienveillant nous présente le rucher : 12 colonies DB, à vestibule, alignées parmi les herbes rousses que dédaignent les moutons, maisonnettes autrefois peintes, aujourd'hui toutes grises, autour desquelles s'agitent des essaims d'abeilles trop légères pour amasser du butin. Pourtant les populations sont belles et les reines, jeunes. L'essaimage qui a sévi ici a pourvu au remplacement des reines. Sur des vieux rayons apparaissent de belles provisions de miel doré de printemps. Les magasins, eux, sont quasi vides. Le matériel est

incomplet, les annotations, ainsi que la comptabilité, inexistantes. M. Chassot, président, qui nous servait de guide, nous a certifié l'apiculteur très bien documenté ; nous eussions préféré l'entendre !

Pointage : 8. 8. 9. 8. 9. 7. 9. 7. 5. 7. = 77 points. Médaille de bronze.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1962

Il fait en ce dimanche du Jeûne fédéral un vilain temps gris d'automne contrastant avec les chaudes journées ensoleillées que nous venons de vivre. Alors que j'écris ces propos apicoles à votre intention, j'observe au loin un essaim d'hirondelles qui s'agrippent au clocher de l'église et dans un bruyant concubule, préparent leur prochain départ. Elles s'affairent, sans souci, semble-t-il, de l'horloge dont les aiguilles marquent inexorablement la fuite du temps.

Bientôt, sans crier gare, toute la troupe s'envolera vers des cieux plus cléments, avertie par son instinct ancestral de l'hiver qui s'avance à grands pas.

Bon voyage, charmantes hirondelles et revenez au printemps prochain.

Ces considérations qui portent à la mélancolie ne doivent pas vous faire oublier les obligations qui vous lient à vos avettes.

Si vous avez suivi les conseils parus dans le numéro de septembre, je n'ai plus grand-chose à ajouter, sinon me répéter, une fois encore, car l'expérience m'a appris qu'il y a toujours des retardataires et d'autres qui attendent un complément d'information.

Alors, mon cher débutant, reprenons notre conversation mensuelle.

Il m'est arrivé dernièrement, une petite surprise dont j'ai hâte de vous parler. Il s'agit d'un changement de reines. Le 10 septembre, j'ai procédé à la suppression de 12 reines de trois ans et à leur remplacement. Les jeunes reines ont été marquées à la couleur verte, puis introduites, soit au moyen de cages ad hoc, soit en plaçant sur les colonies, les ruchettes de fécondation avec population et couvain.

A une exception près, tout marcha bien. Il s'agissait de la ruche considérée comme la meilleure du rucher. Je lui destinais une reine de qualité que j'introduisis à l'aide d'une cage grillagée dont la sortie avait été préalablement bloquée avec un morceau de carton. Vingt-quatre heures plus tard, j'enlevai le carton et